

 <p><b>Agence des aires marines protégées</b></p>	<p><b>Compte-rendu de réunion</b></p>
	<p><b>Lieu et date :</b> Agon-Coutainville, 16 décembre 2014, de 14h à 17h.</p>
	<p><b>Intitulé de la réunion :</b> 2e groupe de travail sur la côte Ouest du Cotentin dans le cadre du Programme LIFE+ pêche à pied de loisir</p>
	<p><b>Objet du document :</b> compte-rendu</p>
	<p><b>Date du document :</b> 29/12/2014</p>
	<p><b>Rédaction :</b> M.PINEL  <b>Relecture :</b>  <b>Diffusion :</b> publique</p>

### Contexte de la réunion

L'Agence des aires marines protégées coordonne au plan national un projet LIFE+ environnement politique et gouvernance « **Expérimentation pour une gestion durable et concertée de la pêche à pied récréative** », en partenariat très étroit avec 9 structures sur 11 zones des façades Manche/Mer du Nord et Atlantique, dont le golfe normand breton.

Dans ce contexte, le zone d'étude du golfe normand breton a été retenue comme site d'expérimentation du programme, avec comme site pilote la Côte ouest du Cotentin. Ce programme est mis en œuvre localement depuis janvier 2014 par Margaux PINEL coordinatrice du programme et ce jusqu'en 2017.

Au regard de la complexité du site et des multiples enjeux spécifiques au territoire, un groupe de travail a été constitué en avril dernier sur la Côte Ouest du Cotentin. Une première réunion a donc eu lieu au printemps et ce groupe s'est à nouveau réuni le mardi 16 décembre 2014 dans la commune d'Agon-Coutainville.

Cette seconde réunion de travail avait pour objectifs la présentation de l'état d'avancement du projet sur la côte, des différentes actions menées et à venir, en laissant place à chaque thématique abordée, un débat ouvert et nécessaire à la co-gestion de ce projet avec les acteurs du territoire.

### Participants

- **BARGAT Florian**, Association AVRIL
- **TETARD Xavier**, CRPBN
- **RENARD Claude**, CPML 50 FNPPSF
- **JEANNE Michel**, CPML 50/ CPIE du Cotentin
- **MIGNOT Jean-Claude**, pêcheur de loisir
- **JONCOURT Yann**, GEMEL Normandie
- **NOUAR Bastien**, SMEL
- **BASUYAUX Olivier**, SMEL
- **LECOEUR Didier**, CPIE du Cotentin
- **BALAGUER Jean-Luc**, CPIE du Cotentin
- **BERTRAND Anne-Marie**, CPIE du Cotentin
- **PFEIFFER Michel**, maire-adjoint commune d'Agon-Coutainville
- **LEGRAS François**, Adjoint à la mairie de Gouville-sur-Mer

- **LECAMPION Max**, association APP2R
- **GALBADON Denis**, association APP2R
- **CHARPENTIER Gérard**, Office de tourisme Blainville-sur-Mer
- **PERNOT Tiphaine**, Comité Départemental du Tourisme
- **LECROSNIER Patrice**, pêcheur à pied professionnel
- **THOMINE Jean**, association APAM
- **RIQUIER Daniel**, association ASDPLM
- **DELISLE Michel**, association ASDPLM
- **LE FLAGUAIS Philippe**, Association APAM
- **ALLIX Sylvie**, ARS 50
- **DE CAMBIAIRE Arthur**, DDTM DML 50
- **PINEL Margaux**, Agence des aires marines protégées, coordinatrice du programme LIFE+ pêche à pied de loisir dans le golfe normand breton
- **ROGEAU Etienne**, Agence des aires marines protégées, Volontariat Service Civique Programme LIFE+ PAPL

**Excusés :** Arlette LAPLACE-DOLONDE (APP2R), Philippe VIGOUREUX (APP2R), Jean-Claude MEISS (CEC), Jean-Claude DAUVIN (CNRS/UCBN)

### ***Ordre du jour***

- Présentation générale des actions du programme LIFE+ pêche à pied de loisir et des partenaires locaux.
- Etat d'avancement et premiers bilans du projet LIFE PAPL sur le site Côte Ouest Cotentin
- Présentation des actions à venir en 2015

Ce groupe de travail a été organisé et mené par Margaux Pinel de l'Agence des Aires Marines Protégées (antenne Granville) et avec la contribution particulière d' Etienne ROGEAU (VSC AAMP).

**Les éléments rapportés ci-après retranscrivent les principales questions et réponses apportées lors de l'échange.**

### ***Présentation générale des actions du programme LIFE+ pêche à pied de loisir et des partenaires locaux (Margaux Pinel)***

Les trois principaux pôles d'actions ont été présentés à l'assemblée : le diagnostic des pratiques et des pratiquants (premiers résultats de comptages et d'enquêtes), les diagnostics écologiques (espèces cibles palourdes) et les actions de communication, information et sensibilisation des professionnels du tourisme et du grand public.

### ***Présentation des premiers résultats du diagnostic des pratiques et des pratiquants (Etienne ROGEAU)***

De manière générale l'ensemble des acteurs présents été intéressés par les premiers résultats d'enquêtes présentés en première partie. Le bon niveau de connaissance des réglementations locales est une donnée intéressante et rassurante, néanmoins la faible proportion de personnes se renseignant sur les conditions sanitaires du site a soulevé de nombreuses questions. Dans quelles

mesures peut-on informer les usagers, quels réflexes adopter, quels sites fréquenter ? Un effort important en termes de communication et de formation des professionnels du tourisme sur la question est à mener dans les prochains mois en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé. La non-actualisation des supports comme les sites internet des services réglementaires (garants de la mise à disposition des arrêtés) a également été vivement critiquée.

Lors de la présentation il a bien été rappelé que ces premiers chiffres ne tiennent compte que d'un premier échantillonnage basé sur la période (mars-novembre 2014), le diagnostic des pratiques devant être réalisé sur une année entière le nombre de comptages et d'enquêtes sera donc plus important au terme d'une année entière d'études. A ce jour ce sont 57 personnes qui ont été interrogées selon divers paramètres temporels (saison, coefficients, jour semaine, weekend, vacances scolaires).

Concernant la partie « comptages » des pêcheurs à pied, certains acteurs relèvent que les méthodes de comptage employées ne semblent pas adaptées au site (rapport à la taille de l'estran et les biais). L'intérêt de connaître la pression de pêche sur la côte est néanmoins bien souligné par l'ensemble des participants, cependant, l'interprétation et l'exploitation de ces résultats pour optimiser les mesures de gestion futures sont critiquables.

La carte du dernier comptage national des pêcheurs à pied qui a eu lieu le 10 septembre dernier a été présentée. Sur cette carte figurait le nombre de pêcheurs présents par commune à un instant « T » (heure de basse-mer), sur l'ensemble des zones comptées. Face à la représentation du nombre de pêcheurs par 100 mètres de linéaire côtier, de nombreuses voix se sont montrées en désaccord. Même si il a été expliqué que son extrapolation vers une pression de l'activité sur le milieu serait erronée, plusieurs personnes ont exprimé leurs craintes de voir ses chiffres mal interprétés.

Il a donc été demandé par les participants de ne pas publier cette carte sous cette forme, mais en retirant l'information de fréquentation rapportée au linaire côtier.

L'idée d'un comptage aérien a été relancée lors de la réunion, certaines associations seraient prêtes à cofinancer cette action pour disposer d'un diagnostic plus précis en termes de spatialisation de l'activité. Les aspects techniques seront rediscutés ultérieurement.

A travers cette première présentation, la question des déclarations de captures ou de la quantité de prélèvements sur la côte a également été abordée. Afin d'éviter des extrapolations simplistes en multipliant le nombre de pêcheurs par la quantité maximum autorisée par pêcheur, les différents acteurs soulèvent l'importance d'un diagnostic plus poussé sur la quantité de prélèvements moyens avant que ne se pose la question d'un permis de pêche obligatoire.

### ***Présentation des premiers résultats des diagnostics écologiques et perspectives 2015*** ***(Margaux PINEL)***

Dans un premier temps, les résultats de l'étude menée par Florence BECK, (stage de master 2, UCBN/laboratoire CNRS M2C) ont été présentés. Cette étude sur les « Impacts de la pêche au râteau à la palourde; Effets sur les sédiments, les palourdes et la faune benthique accompagnatrice » s'intéressait à la population de palourdes et plus précisément à l'analyse bibliographique des méthodes d'évaluation de ses stocks avec pour site d'application la côte Ouest Cotentin. Au regard de la complexité du site, l'étude n'a pu permettre de diagnostiquer précisément le stock de palourdes disponible celui-ci étant évalué à entre 240 et 600 millions d'individus.

Les différents éléments du contexte actuel sur cette question ont ensuite été repris, et notamment les différents arguments concernant la gestion de cette espèce (principalement la japonaise) et de l'activité de pêche à pied sur la côte.

Face aux constats d'une diminution grandissante de cette ressource convoitée, différentes propositions ont été annoncées : un cantonnement permanent, un système de jachère tournante, des périodes de pêche, mais également tester l'hypothèse selon laquelle les zones conchylicoles et plus précisément l'espace disponible sous les tables à huîtres serait des zones de repos déjà en place et peu exploitées par les pêcheurs à pied de loisir et professionnels. Il a été précisé par le SMEL qu'aujourd'hui aucune étude n'est connue à ce jour sur les interactions entre activité conchylicole et l'espèce palourde.

Pour confirmer ce constat avéré d'une diminution de la quantité de palourdes présentes, le comité régional des pêches, appuyé par le propos d'un pêcheur à pied professionnel a présenté les chiffres en terme d'activité professionnelle de pêche à la palourde, celle-ci a été presque divisée par deux en 4 ans, 44 pêcheurs professionnels étaient recensés en 2010 contre 24 en 2014.

Aujourd'hui aucune étude scientifique ou protocole de suivi de la ressource n'est disponible, et la nécessité de disposer d'un diagnostic partagé et connu de tous sur l'état de la ressource palourde a fait l'unanimité auprès des participants.

L'Agence des aires marines protégées a donc proposé la mise en place d'une expertise et du test d'un protocole scientifique visant à mettre en place, si possible, un outil de suivi pérenne et participatif de la ressource palourde. Un avis de marché public sera publié début janvier 2015.

L'ensemble des acteurs présents valide la démarche proposée et seront réunis spécifiquement sur la question lors de la présentation des résultats attendus pour l'automne 2015.

Lors du débat, l'idée d'un ensemencement de juvéniles a été proposée par une association. De nombreuses personnes appartenant au milieu scientifique et de la pêche professionnelle ont cependant objecté que cette solution n'a pas de dimension durable et qu'elle ne permettra pas de résoudre les causes structurelles du problème. La question sera cependant réétudiée après les résultats de l'étude à venir.

### **Présentation des actions de sensibilisation, information, communication (Etienne ROGEAU, Marqaux PINEL, intervention de AVRIL et du CPIE du Cotentin)**

Les actions de communication doivent avant tout permettre à l'ensemble des pêcheurs à pied de la zone de mieux connaître les réglementations (problématiques sanitaires, tailles, quotas, périodes) et de mieux connaître les enjeux de préservation des habitats sensibles de l'estran. Ces actions se présentant sous différentes formes : supports d'information, flyers, affiches, articles de presse, marées de sensibilisation in-situ (distribution et explications avec une réglette de pêche LIFE), formation des professionnels du tourisme et de la mer, création d'un site internet dédié au projet...

Les actions de sensibilisation in-situ ont démarré en août 2014 avec l'équipe du LIFE de l'Agence des aires marines protégées et ses partenaires le CPIE du Cotentin et l'association AVRIL. Depuis l'été 2014, 875 réglettes de pêche ont été distribuées directement sur l'estran soit près de 1500 pêcheurs à pied rencontrés. Il a été demandé à la DDTM/DML par les participants l'accès aux rapports de verbalisation des agents assermentés et les sanctions réellement encourues (exemples de peines) par les pêcheurs à pied de loisir qui ne respectent pas les réglementations, à la fois pour aider les

médiateurs dans leur démarche auprès de pêcheurs « récalcitrants » mais aussi pour sensibiliser les pêcheurs aux sanctions encourues.

Ces actions seront menées plusieurs fois par an à différents moments de l'année jusqu'à la fin du programme LIFE+. L'équipe du CPIE et le médiateur de l'estran de l'association AVRIL ont ainsi présenté l'ensemble de leurs actions lors de la réunion, et ont fait un bilan très positif de ces premiers mois de tests. Ces opérations seront renouvelées début 2015 pour les plus grandes marées de l'année, un appel à bénévoles sera prochainement lancé.

La formation envisagée des professionnels du tourisme et de la mer (offices de tourisme, hébergeurs, magasins...) a ensuite été présentée, celle-ci est prévue pour juin 2015. Il a été conseillé par le Comité départemental du tourisme de fonctionner par secteur géographique (en local) et non par département. L'objectif étant de tester la mise en place d'une formation en 2015 et de la pérenniser voire de l'étendre autant que possible par la suite si celle-ci s'avère efficace. De manière générale l'ensemble des participants étaient favorable à la mise en place de cette formation car les structures touristiques confrontées à l'afflux de touristes sont parfois démunies d'information en terme de réglementations de pêche et sanitaires. Il a toutefois été soulevé par une association l'importance de travailler avec les associations de pêcheurs de loisir locales lors d'animations spécifiques sur la pêche à pied organisées par les Offices de tourisme, le caractère payant de ces activités a été critiqué.

En dernière partie de réunion, la question des panneaux d'information aux principaux accès à l'estran a été abordée. Les différents partenariats ou solutions possibles ont d'abord été présentés (partenariat financier et/ou technique, partenariat technique lors de projets existants, mise en place d'un panneau LIFE lorsqu'il n'y a rien de prévu). Deux projets locaux ont été présentés, tout d'abord celui du CPIE du Cotentin et du comité 50 FNPPSF spécifique à la pêche à pied, puis celui du Conseil Général sur la signalétique des espaces naturels sensibles du département.

L'objectif du programme LIFE+ est bien d'initier un réseau sur la thématique et que les groupes d'acteurs puissent travailler ensemble sur le long terme, il est donc prioritaire d'intégrer les projets locaux existants au programme. Dans les prochains mois, l'équipe de la mission d'étude Aamp travaillera plus finement avec les collectivités locales et territoriales sur ce projet de panneaux en essayant de se baser au maximum sur les projets locaux existants. Une première trame, ou maquette a néanmoins été présentée lors de la réunion pour permettre à l'assemblée de visualiser les supports éventuels et d'exprimer son avis sur le contenu, la forme et les priorités liées à ce projet. La première version des panneaux du CPIE du Cotentin/Comité 50 a également été présentée.

Selon les acteurs présents, quelque soit le panneau (CPIE et LIFE), ces maquettes contiennent trop de texte et n'attireront pas l'œil du pêcheur à pied ou du promeneur. Il a également été demandé d'intégrer dans la mesure du possible un système de flash code permettant ainsi d'apporter du contenu complémentaire à l'intéressé. Un système de partie amovible ou modulable sur le panneau fixe a également été demandée par l'ensemble des présents, ce critère semble inévitable au regard des changements réguliers de la réglementation.

Ainsi, après un travail affiné une version plus allégée sera présentée aux acteurs et sera soumise à validation dans les prochains mois.

⇒ **Consultation des acteurs sur les accès prioritaires (pose de panneaux d'informations)**

L'ensemble des acteurs concernés par la thématique seront consultés par mail pour exprimer leurs avis sur 4 accès prioritaires de la côte Ouest Cotentin sur lesquels il est impératif de tester une pose de panneaux en 2015. Cette pose servira de base expérimentale pour de nouvelles installations de panneaux sur d'autres accès d'ici la fin du programme.

### Quelques dates à retenir

- Grandes marées 2015 :
  - Comptage national de pêcheurs à pied le **vendredi 20 mars 2015**
  - Comptage national de pêcheurs à pied le **dimanche 30 août 2015**
- Réunions :

Comité Local de Concertation du golfe normand-breton, **jeudi 05 février à 14h00**, salle polyvalente mairie de Pontorson.

- Formation des professionnels du tourisme courant juin 2015.

### Accès aux documents produits dans le cadre du programme LIFE+ PAPL :

L'ensemble des documents produits dans le cadre de ce travail (projet, présentation, compte-rendu) sont accessibles au public sur le portail FTP de l'Agence des aires marines protégées :

<ftp://extlife:projetlife@ftpagence.aires-marines.fr>

Plusieurs répertoires sont accessibles au public, ceux des autres sites LIFE+ pilotés par l'Agence des aires marines protégées (PNM Estuaires Picards et Mer d'Opale, Concarneau-Les Glénans, Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais, Bassin d'Arcachon) et celui du golfe normand breton.

